



agence régionale
de la Formation
tout au long de la vie
Poitou-Charentes



La filière mécatronique sur le territoire du Grand Angoulême

Comité de pilotage du 15 septembre 2011



Une présentation en deux temps

- ↻ Etat des lieux
 - ↻ Littérature : travaux d'études, diagnostics, articles...
 - ↻ Statistiques publiques : Recensement de la population (2007 année médiane de la période 2005 / 2009), données Pôle emploi, DIRECCTE, Région, Rectorat, DIRECCTE ...
 - ↻ Catalogue des formations réalisé par l'ARFTLV
- ↻ Questions et réflexions

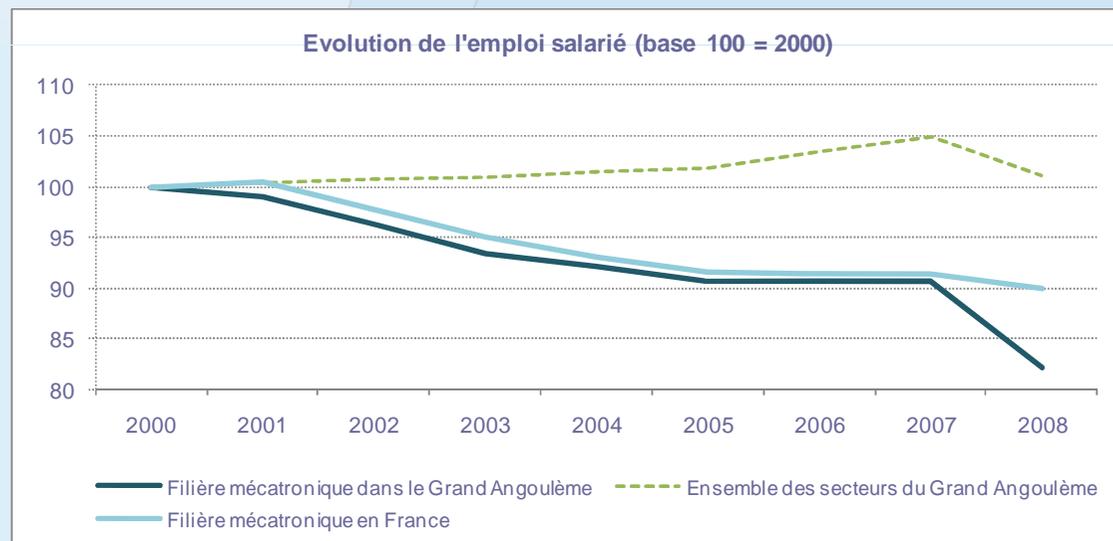
Le tissu productif angoumoisin de la filière

- Près de 200 établissements en 2010
 - Des entreprises de renommée internationale: Leroy somer, Scheider Electric, SAFT, DNCS ...
 - Un tissu essentiellement composé de PME (3/4 des établissements comptent moins de 10 salariés) => enjeu de la mise en réseau et de la coopération inter-entreprises
- Un poids conséquent : 5 300 salariés en 2008, soit 15,6 % de l'emploi du territoire *(source : Pôle emploi)*
- Des activités spécifiques sur le territoire, en particulier l'industrie des équipements électriques => opportunités du territoire pour devenir un « pole d'excellence » de la mécatronique

L'emploi et les qualifications : état des lieux et évolutions

➤ Une évolution de l'emploi qui diffère selon les activités

- Globalement, une baisse des effectifs de 18 % en 8 ans (- 1 000 emplois)
- Une dégradation essentiellement imputable aux activités de la fabrication d'équipements électriques (- 40 % sur la période, soit - 1 9 00 emplois)
- A l'inverse, des activités dynamiques : la métallurgie, l'industrie des machines et équipements et l'industrie du transport ont créé des emplois



Source : Pôle emploi - Traitement ARFTLV

Nouvelles perspectives
de marché

+

Amélioration de la
compétitivité



La mécatronique est un
levier pour enrayer la
baisse de l'emploi

➤ Un large panel de métiers ...

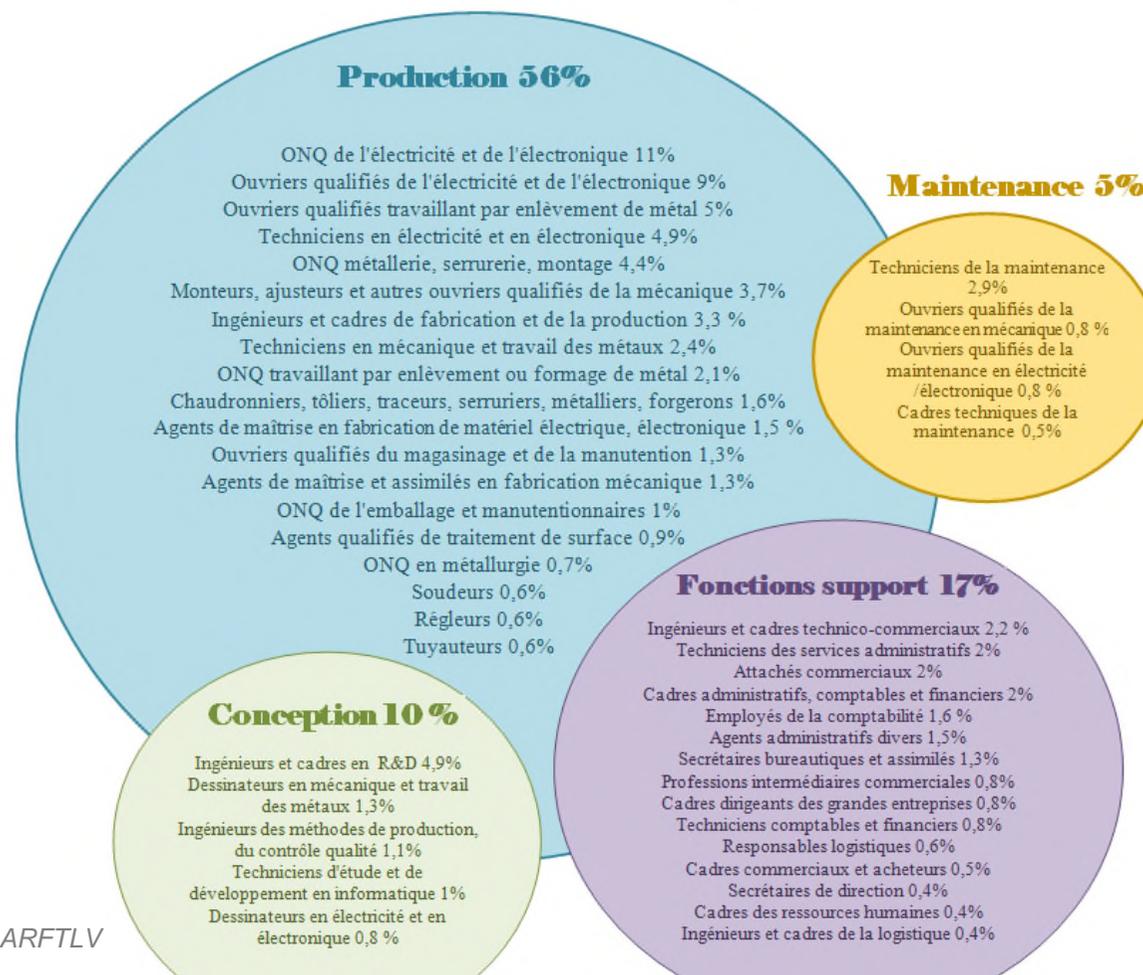
➤ Une place plus importante qu'au niveau régional :

➤ des ingénieurs et cadres de l'industrie (5 % contre 3%)

➤ des personnels en charge des études et de la recherche (5% contre 2%)

➤ Des ouvriers non qualifiés nombreux (près de 20 %, soit 1 100 personnes)

Poids des actifs dans les entreprises de la filière mécatronique dans le Grand Angoulême selon les familles professionnelles

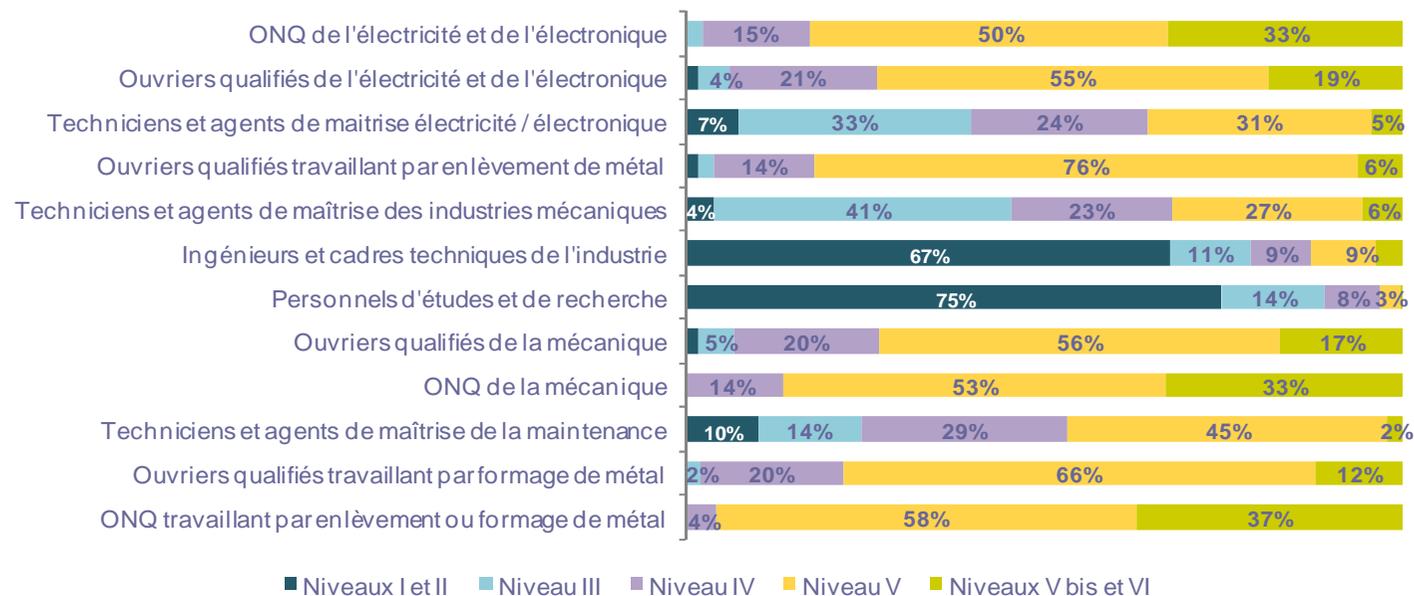


Source : INSEE (Recensement de la population)- Traitement ARFTLV

➤ ... et différents niveaux de qualification

- Le niveau V est majoritaire (40 % des actifs)
- La part des niveaux supérieurs au Bac légèrement inférieure à la moyenne du territoire (27 % contre 30%)
- Les personnes sans qualification moins représentées que l'ensemble des activités du territoire (15 % contre 18 %)
- ... sauf parmi des ONQ de l'électricité et l'électronique (33 %), les ONQ de la mécanique (33 %), les ONQ travaillant par enlèvement de métal (37 %)

Répartition des actifs de la mécatronique dans le Grand Angoulême selon leur niveau de qualification en 2007 (pour les principales familles professionnelles)



➤ *Des défis posés par la pyramide des âges*

- Un actif sur trois est âgé de 50 ans ou plus (contre ¼ en moyenne sur le territoire)
- Une proportion notamment élevée chez les ouvriers de l'électricité et de l'électronique, les ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal, et les techniciens de l'informatique...
- ... et parmi les chefs d'entreprise (42 %) => enjeu de la reprise et transmission d'entreprises
- Les jeunes occupent une faible place dans l'emploi (5 %)
 - Interrogation portée sur l'attractivité des métiers et la capacité à fidéliser les jeunes
 - Défi du renouvellement de la main d'œuvre

Source : INSEE (Recensement de la population)- Traitement ARFTLV



agence régionale
de la Formation
tout au long de la vie
Poitou-Charentes

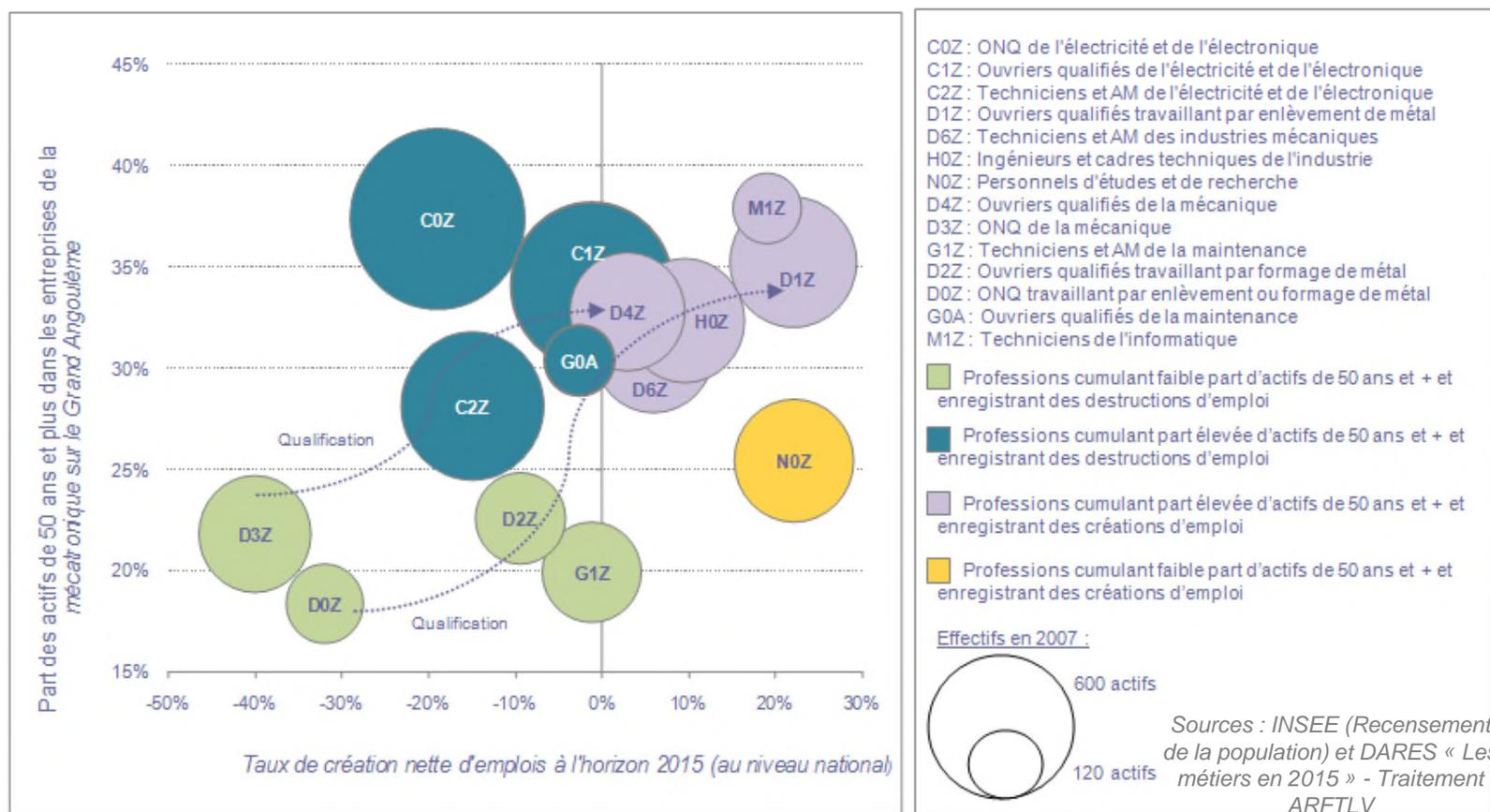
© OREF - ARFTLV

Des projections qui prévoient suppressions d'emplois et risques de tension

- Dans certaines professions, la baisse de l'emploi ne pourra être compensée par les départs en fin de carrière => risques de suppressions nettes d'emplois (vert)
- Pour d'autres professions, on prévoit une augmentation des besoins en emploi et de nombreux départs en fin de carrière => besoins en recrutement importants (violet)



Comment accompagner la mobilité entre les métiers en repli et ceux où seront exprimés des besoins en recrutement ?



⚡ Des besoins en qualification qui évoluent

⚡ Recentrage de la production sur des activités à plus forte VA

⚡ Mécatronique : produits innovants et de qualité

⚡ Développement des normes de sécurité et de qualité

⚡ Multiples et récurrentes avancées technologiques

⚡ Apparition des postes polyvalents →

⚡ Des évolutions en qualification sur de nombreuses fonctions de l'entreprise (conception, fabrication, maintenance, force de vente ...)

**Besoins croissants
en emplois qualifiés**

**Recherche des capacités
d'adaptation et de formation**

Recherche de profils pluri-compétents

➡ **Le bac pro est devenu le « diplôme minimum »**

➡ **Adaptation des compétences des salariés par la formation continue**

L 'analyse du marché du travail

➤ Des besoins actuels en recrutement

- 428 offres d'emploi déposées en 2010
- Des besoins concentrés sur les métiers de la conduite d'équipement, la chaudronnerie-tôlerie et l'installation et la maintenance des équipements industriels

Métiers (libellé ROME)	Nombre d'offres en 2010	Evolution par rapport 2005
Conduite d'équipement et d'installation automatisée	76	↗↗
Chaudronnerie - tôlerie	45	↗
Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	40	→
Études et développement informatique	23	↘
Soudage manuel	22	→
Management et ingénierie qualité industrielle	18	↗↗
Management et ingénierie études, recherche et développement industriel	18	↘
Câblage électrique et électromécanique	18	↘↘
Ajustement et montage de fabrication	17	↗
Intervention technique en méthodes et industrialisation	17	↗

Sources : DIRECCTE et Pôle emploi - Traitement ARFTLV

↻ Une main d'œuvre disponible sur le territoire

- ↻ 500 demandeurs d'emplois positionnés sur les métiers de la filière
- ↻ Comme pour la moyenne du territoire 20 % de jeunes de - de 25 ans et 15 % de plus de 50 ans
- ↻ Faible place des femmes (23 %)
- ↻ Une proportion élevée de personnes disposant d'un diplôme supérieur au Bac (37 % contre 19 % en moyenne sur le territoire)
- ↻ Le niveau V est majoritaire (44 %)
- ↻ Pour certains métiers, la part des personnes sans diplôme est importante : le montage-assemblage mécanique, le soudage manuel ou le bobinage électrique

Pour ces publics, l'utilisation des dispositifs de formation continue est à développer

Sources : DIRECCTE et Pôle emploi - Traitement ARFTLV

➤ Des difficultés à recruter sur certains métiers

➤ Un taux de tension élevé sur les métiers de

- chaudronnerie - tôlerie, usinage
- installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation,
- conduite d'installation automatisée de production électrique, électronique et microélectronique,
- câblage électrique et électromécanique
- management et ingénierie de la qualité industrielle
- intervention technique en méthodes et industrialisation
- bobinage électrique

➤ Et aussi parmi les métiers figurant sur la liste des métiers en tension :

- soudage manuel,
- conception et dessin en produits mécaniques,
- montage-assemblage mécanique
- études et développement informatique

Sources : DIRECCTE et Pôle emploi - Traitement ARFTLV

Les dispositifs de formation professionnelle

- **Une offre régionale de formation initiale diversifiée et un potentiel de développement sur les formations Bac + 3**
 - Plus de 60 formations dispensées
 - 2 500 élèves en dernière année de formation en 2010
 - Une majorité dans les spécialités de l'électricité / électronique (45%) et de la mécanique général et de précision (30 %)
 - Pas de formation spécifiquement dédiée à la mécatronique
 - Les formations de niveau IV sont majoritaires (53 % des élèves) et seulement 9% de niveau V => Adaptation de l'offre de formation face à l'élévation du niveau de qualification à l'embauche
 - Des formations de niveau III présentes : 28 % des effectifs
 - Faiblesse de l'offre de formation sur le niveau II au regard des besoins à venir (6% des élèves)
 - Un déficit d'attractivité pour certaines formations

Sources : DRAAF, Rectorat, Région Poitou-Charentes -
Traitement ARFTLV

➤ Alternance : un recours notable à l'apprentissage mais une faible utilisation des contrats de professionnalisation

- 640 apprentis soit ¼ des effectifs en dernière année de formation
- L'apprentissage est nettement développée pour le niveau V (79 % des effectifs) mais semble délaissier les niveaux supérieurs
- A noter : formation d'ingénieurs du CESI qui forme plus de 100 apprentis par an et création du campus des métiers avec un pôle dédié à la mécatronique à l'Isle d'Espagnac
- Seulement 10 contrats de pro enregistrés en 2009 sur le Grand Angoulême

➤ La VAE est peu mobilisée

- 9 passages en jury en 2009 en Poitou-Charentes

Sources : DRAAF, Rectorat, Région Poitou-Charentes, DIRECCTE, CNAM, SAFIRE-
Traitement ARFTLV

Questions / réflexions

↻ *Qualification*

- ↻ Quelle place auront les ONQ dans les entreprises demain ?
- ↻ Comment sécurise t-on le parcours professionnel de ces salariés, a fortiori ceux ne possédant pas de diplôme => qualification vers des profils OQ ou reconversion ?

△ ***Attention particulière pour les salariés de 50 ans et plus***

↻ *Professionnalisation*

- ↻ Mécatronique = mise en synergie de plusieurs disciplines
 - ↻ Recherche de profils polycompétents et/ou constitution d'équipes pluridisciplinaires ?
 - ↻ Comment éviter le risque de cloisonnement entre les différentes disciplines ?
 - ↻ Apparition de nouveaux métiers ?
- ↻ Quels efforts de formation continue pour permettre aux salariés d'adapter leurs compétences aux évolutions liées au développement de la mécatronique ?

↻ Pyramide des âges

- ↻ Comment sécuriser la transmission des savoirs ?
- ↻ Comment attirer davantage les jeunes vers ces métiers ... et vers les formations ?
- ↻ Quelles actions pour accompagner les reprises d'entreprise ?

↻ Alternance

- ↻ Comment lever les freins au développement du contrat de professionnalisation ?
- ↻ Comment développer l'utilisation des contrats pour les demandeurs d'emploi ?